



Compte rendu de réunion collège

Compte-rendu de la réunion avec Anne Michelin (SJH), Laurence Cabanes (SJH), Béatrice Burle (SJH), Raphaële Savornin (APEL)

Le 03 juillet 2018

1– Bilan 3^{ème} trimestre

Le 3^{ème} trimestre s'est bien passé pour tous les niveaux.

En 6^{ème} :

Madame Burle parle d'une promotion d'un bon niveau scolaire et un peu remuante. Les règles de discipline et du respect de l'adulte ont été longues à mettre place. Pour certains élèves, ces règles leur semblent contraignantes.

Pas de redoublement mais quelques passages de justesse. Pour ces cas-là, sur les bulletins, il est bien précisé si le passage est de justesse, voire d'extrême justesse.

Sur 375 élèves : 171 félicitations dont 39 éloges – 69 compliments – 39 encouragements.
1 avertissement de comportement.

En 5^{ème} :

Sur 385 élèves : 129 félicitations dont 22 éloges – 98 compliments – 28 encouragements.
1 redoublement conseillé.

Madame Cabanes a apprécié être responsable du niveau des 5èmes cette année. Les élèves sont sympathiques. Bon niveau.

Il y a eu une classe plus difficile avec une mauvaise adéquation. Certains élèves venant d'écoles primaires de petite structure, ont du mal à s'adapter à un collège avec 12 classes par niveau. Les élèves turbulents de cette classe seront séparés l'an prochain.

En 4^{ème} :

Globalement des résultats moyens.

Sur 380 élèves : 84 félicitations – 86 compliments – 33 encouragements. 3 avertissements de travail et 1 avertissement de travail et de comportement

Une vingtaine de redoublements conseillés (c'est à la famille de choisir après discussion avec l'établissement).

En 3^{ème} :

Bonne promotion

Sur 379 élèves : 84 félicitations dont 10 éloges – 80 compliments – 44 encouragements.

Environ 50 élèves quittent St Jean, 30 pour aller dans les lycées publics.

Rappel Accords Privé/ Public.

Saint Jean ne peut reprendre les élèves qui ont fait une demande dans le public pour l'entrée en Seconde via la procédure AFFELNET.

Les établissements privés ont signé un accord avec l'académie de Versailles, par lequel il s'engage à ne pas reprendre leurs élèves si suite à la procédure informatisée AFFELNET, les familles ne sont pas contentes de leur affectation. Grâce à cet accord les élèves venant du privé ont les mêmes critères d'affectation que ceux du public.

2– Retours sur le questionnaire envoyé par les parents correspondants en 6^{ème} et 5^{ème} pour préparer les conseils de classe du 2nd trimestre.

Le questionnaire a aidé des parents à poser des questions et à donner leur avis. C'est une bonne chose.

Attention toutefois aux parents correspondants qui en ont fait une lecture point par point.

D'autres ont fait remonter les remarques d'une ou deux familles en les généralisant au nom de la classe. Attention aux questions personnelles.

Les problèmes liés à la cantine ne doivent pas être abordés en conseil de classe mais envoyés à la commission cantine qui se réunit 3 fois par an.

Avant les conseils de classe du collège, un mail d'explications sera envoyé aux parents correspondants en joignant le questionnaire.

Les parents qui souhaitent être parents correspondants, doivent se signaler à Madame Delouis. Une réunion de formation est organisée à la rentrée.

A Saint Jean, pour chaque classe, le parent correspondant ainsi que les 2 élèves délégués assistent au début ou à la fin des conseils de classe des 1^{er} et 2nd trimestre (environ 30 min). Ils rédigent le compte rendu qui sera joint aux bulletins des élèves.

Rappel, si problème avec un professeur principal, les familles peuvent demander un RDV conjoint professeur principal / responsable de niveau.

3– Table de ping-pong

L'APEL offre une nouvelle table de ping-pong qui sera installée cet été.

4– TroboMongilet

Journée organisée par l'APEL avec la Mairie de Versailles et l'association Vélo- Versailles : gravage gratuit des vélos le 9 octobre 2018 au soir

Pour 2018-2019, pour les 5^{èmes}, le concours TroboMongilet œuvres d'arts plastiques en lien avec le port du gilet jaune sera reconduit pour toutes les classes. Merci à la bonne coordination des professeurs d'arts plastiques, Mme Degroote, Mme Courthiade et M. Suter.